IL RESTE TANT A FAIRE...

AURILLAC, LE 23 MARS 1993

Chère électrice, cher électeur,

Je remercie chaleureusement celles et ceux d'entre vous qui m'ont fait confiance dimanche 21 mars ; avec 10.025 voix, soit 22,46 % des suffrages exprimés, vous m'avez placé en deuxième position, derrière le Député sortant. Il faut cependant être réaliste : le succès, le 28 mars prochain, ne sera possible qu'au prix d'une mobilisation exceptionnelle des hommes et des femmes de progrès.

J'en appelle à votre volonté, vous qui pensez que le Cantal doit être représenté à Paris par un Député travailleur, courageux, efficace, désireux de rendre notre société plus juste et plus généreuse.

L'HEURE EST GRAVE. Une majorité écrasante et sans partage à l'Assemblée serait contraire aux intérêts de notre pays. Elle constituerait une menace pour la cohésion de notre société, car l'esprit de revanche et de vengeance sont toujours prêts à ressurgir pour diviser les Français.

Aujourd'hui, notre Pays a besoin de rassemblement pour éviter la déchirure de notre tissu social.

Dans le Cantal, nous avons vu la droite se disputer, avec haine et agressivité. Mr COUSSAIN a attaqué Mme BRUNET–FUSTER devant les tribunaux ; Mme BRUNET–FUSTER a dénoncé le manque de travail et d'efficacité du Député sortant. Aujourd'hui, ils font semblant de se mettre d'accord sur des compromis dont ils nous cachent le contenu.

Le Cantal, avec une économie déprimée, peut-il s'offrir le luxe d'un Député dont l'action se borne à couper des rubans et à parader ? Peut-on raisonnablement se plaindre d'avoir un département en manque d'emplois, en crise agricole aigüe, encore enclavé, et donner tous les pouvoirs à la droite ? Celle-ci dirige le Conseil Général sans partage, et, depuis 1988, tous les Députés et Sénateurs du Département appartiennent au RPR ou à l'UDF. Comme au plan national, le pouvoir de la droite sur le Cantal risque de devenir absolu.

Dans quelques mois, il sera trop tard pour déplorer :
- la remise en cause des acquis sociaux (maladie, chômage, famille, retraite) ;
- l'augmentation des impôts clairement annoncée par M. BALADUR ;
- les atteintes au service public ;
- la destruction de notre système éducatif ;
- notre environnement oublié ;
- un SMIC au rabais réduisant encore le pouvoir d'achat des travailleurs...

.../...

Sur le plan local, il sera trop tard pour constater que notre département n'évolue pas, ne développe pas ses richesses, se montre incapable de préparer l'avenir de notre jeunesse.

Les raisons de mon engagement politique, c'est le combat pour plus de justice, plus d'égalité, plus de fraternité. Plus que jamais, avec votre soutien, je suis décidé à poursuivre cette lutte au service de ces valeurs et du Cantal.

Si, comme moi, vous êtes convaincu(e) que "chez nous, rien n'est donné, tout se mérite", et que votre circonscription d'Aurillac a besoin d'un Député combatif et efficace, faites-moi confiance dimanche prochain.

Il nous reste tant à faire, ensemble, si vous le voulez !

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

René Souchon

République Française - Elections Législatives de Mars 1993.

Candidats de l'Alliance des Français pour le Progrès

Candidat
René
Souchon

50 ans

Profession :
Inspecteur Général de l'Agriculture

Maire d'Aurillac

Président du District du Bassin d'Aurillac

Conseiller Général du Cantal

Ancien Ministre



Suppléant
Jacques
Markarian

47 ans

Profession :
Médecin Anesthésiste

Maire de Crandelles

Conseiller Général du Cantal

Président Délégué de la Mission Locale pour l'insertion des Jeunes.

"Chez nous, rien n'est donné, tout se mérite". René Souchon

Vu, le Candidat